

Alliance pour l'Interdiction des Pesticides Systémiques

DEFINITION DES PESTICIDES SISTÉMIQUES

Ce sont des pesticides qui, lorsqu'ils sont absorbés par la plante traitée, migrent dans tous les tissus de celle-ci, incluant le pollen et les fruits.

Ils sont très toxiques (jusqu'à <u>7000 fois</u> plus toxique pour les abeilles que le DDT¹) et très persistants dans les sols (jusqu'à 18 ans).

Ce sont les pesticides les plus vendus dans le monde: ils représentent 30 à 40% du marché mondial.

Les néonicotinoïdes, la famille la plus connue des pesticides systémiques, sont utilisés dans <u>99%</u> des champs de maïs au Québec.

1. Le DDT est un insecticide interdit dès les années 1970 pour sa dangerosité pour l'environnement et l'être humain.

MODE D'UTILISATION

Les pesticides sont principalement appliqués directement sur la surface de la semence, en enrobage. Ils peuvent également être appliqués en pulvérisation, trempage ou injection.

Ces semences pré-traités sont souvent les seules vendues aux agriculteurs. Cette utilisation préventive et généralisée est dangereuse, car les ravageurs peuvent développer une résistance aux pesticides.

INUTILE

Le paradoxe c'est que les études réalisées démontrent que leur utilisation est inutile dans <u>95 %</u> des cas.

Les insectes ciblés sont une menace très occasionnelle et d'autres façons de les gérer existent.



LES VOIES D'EXPOSITION

Seulement 2 à 20 % de la quantité du pesticide systémique est absorbée par la plante. C'est donc 80 à 98 % du pesticide qui contaminent l'environnement.

PAR L'AIR

Contamination de l'air par l'action du vent ou de la machinerie qui projette des poussières de pesticides.

PAR LES PLANTES ET LES FRUITS

Contamination des animaux et des pollinisateurs par contact avec les plantes et les semences.

PAR LE SOL ET L'EAU

Contamination des eaux par ruissellement. Au Québec, les pesticides systémiques ont été retrouvés dans toutes les rivières échantillonnées en région agricole.

LES IMPACTS SUR LA SANTÉ

Les pesticides systémiques et plus particulièrement les néonics ont de nombreux effets sur la santé humaine. Ils sont neurotoxiques, perturbateurs endocriniens (ou hormonaux) et cancérigènes.

L'ensemble de la population y est exposé et les enfants y sont particulièrement sensibles.
Une étude québécoise a trouvé des résidus de pesticides chez 99 % des enfants testés âgés de 3 à 7 ans.

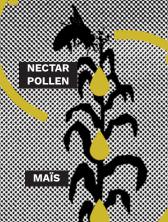
LES IMPACTS SUR LES POLLINISATEURS

Les néonics présents dans l'eau, le pollen ou le nectar affectent le système nerveux du pollinisateur qui s'en nourrit.

Cela le rend plus faible et peut causer la désorientation, des troubles de reproduction ou même la mort de l'insecte. Les pollinisateurs contribuent pourtant à la production de 35 % de notre nourriture.

Ils affectent aussi la santé de nombreuses espèces terrestres et aquatiques non ciblées, pourtant indispensables à l'agriculture.

DISPERSION DANS L'ENVIRONNEMENT ASSIETTE CONTAMINÉE











CONTAMINATION

VIDE POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE AU QUÉBEC:

Depuis 1992, le gouvernement du Québec annonce vouloir limiter les risques de l'utilisation des pesticides. Peu d'actions et de ressources visant la réduction de l'utilisation des pesticides ont été allouées à la mise en œuvre de ces politiques. Résultat: les ventes de pesticides n'ont cessé d'augmenter.

La nouvelle stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 quant à elle ne présente aucun objectif ambitieux de réduction de l'utilisation des pesticides et conditionne leur utilisation à une autorisation de la part d'agronomes pourtant majoritairement employés par l'industrie des pesticides.

FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral n'a pas agi non plus.
Les processus d'homologations sont opaques et archaïques. Les néonics ont reçu des homologations temporaires renouvelées sur plus de 10 ans parce qu'ils n'ont pas pu prouver leur respect de l'environnement.

EN EUROPE 💯

Plusieurs pays ont interdit certaines classes de pesticides systémiques. Citons notamment l'Italie, la Slovénie, la France (en 2018) et le moratoire de l'Union européenne en 2013.

QUELQUES SOLUTIONS

Prioriser la lutte intégrée et une agriculture biologique diversifiée qui sont des méthodes agricoles très efficaces.

Réviser les conditions d'homologation des pesticides en tenant compte de tous les composants des produits (et non seulement les matières actives) pour en évaluer les impacts, y compris ceux à long terme.

Permettre l'indépendance des agriculteurs face aux acteurs corporatifs impliqués dans le système alimentaire québécois.

Appliquer le principe de précaution ainsi que le droit à un environnement sain.

Entamer une transition vers un modèle agricole basé sur l'agro-écologie qui permet des synergies biologiques bénéfiques pour les cultures en favorisant la biodiversité et une agriculture riche en main-d'œuvre.

COMMENT VOUS IMPLIQUER?

Interpellez vos élus-es fédéraux, provinciaux et municipaux concernant vos préoccupations et exigez des réponses.

Demeurez informés, impliquez-vous auprès de l'AIPS ou les organisations mobilisées et signez la déclaration en ligne sur notre site internet.

Intéressez-vous à la provenance de vos aliments pour encourager les petits producteurs locaux et privilégiez les aliments biologiques.

Parlez à votre épicier et entourage des enjeux entourant les pesticides.

Favorisez la biodiversité et plantez des plantes appréciées des pollinisateurs locaux.

LIENS ET RÉFÉRENCES

Toutes les sources sont documentées sur le site internet pesticidessystemiques.ca

Suivez-nous sur Twitter et sur Facebook!

Consultez la synthèse de l'information scientifique sur le site de la Task Force on Systemic Pesticides <u>www.tfsp.info</u>

Nos principaux soutiens:





